L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 AVRIL 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
N° 83, RUE DE CHARTRES

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-General et du Conseil de la Première Municipalité.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 2 AVRIL 1852.

POUR PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE.
POUR VICE PRESIDENT:
JOHN J. CRITTENDEN.

Sujets à la décision de la Convention nationale whig

EUROPE.

L'*Europa* est arrivé à New York le 25 mars. Il nous apporte des nouvelles d'Angleterre jusqu'au 13 du mois dernier et de France jusqu'au 11. On trouvera plus loin notre correspondance politique de Paris. Elle résume les faits saillants de la dernière semaine et les apprécie, comme de coutume, au point de vue d'une opposition fort avancée.

Nous avons déjà annoncé que M. Billault avait été nommé président du corps législatif. La *France Napoléonienne* dit que cette nomination a une très grande signification en ce sens qu'elle prouve combien le premier président a à cœur de marcher dans la voie démocratique que lui a tracée l'empereur Napoléon, son oncle, et dans laquelle il est lui-même entré de plain-pied en arrivant au pouvoir. M. Billault a dû s'installer le 12 mars au palais de la présidence. La veille il avait visité les appartements qui lui sont destinés ainsi que la salle des séances dont les travaux touchent à leur fin.

Le *Pays* espère que les relations de la France avec la Suisse ne seront pas troublées et soutient d'ailleurs la conduite rigoureuse de la diplomatie française à l'égard des réfugiés.

On sait que le départ de Londres de l'ambassadeur français a causé quelque inquiétude en Angleterre. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Morning Post*:

« S. Exc. l'ambassadeur de France et la comtesse Walewski ont quitté samedi soir Grosvenor square pour se rendre à Paris, pour affaires particulières. S. Exc. reviendra à la fin de la semaine. Les affaires de l'ambassade doivent être gérées, pendant son absence, par M. de Saux, en qualité de chargé d'affaires. »

L'*Observer* et le *Morning Advertiser* croient que ce départ se lie au contraire à des considérations politiques, et le *Sun*, journal du soir, dit:

« Les fonds anglais ont un peu souffert par suite des conjectures faites sur la cause de départ de l'ambassadeur de France pour Paris, et par suite des difficultés que paraît devoir faire éprouver à notre cabinet l'opposition de Cobden, si l'on en juge par les délibérations prolongées du conseil de samedi. »

Nous devons ajouter que cela n'est pas considéré comme bien grave, car la baisse n'est que de 1/8 0/0 sur les consolidés.

Le *Constitutionnel* continue à faire ressortir les avantages qu'offre le nouveau gouvernement sur ceux qui l'ont précédé au pouvoir. Qu'était en France le pouvoir, dit-il, depuis l'Empire? Une cible où s'adressaient à l'envi les railleries des écrivains, les brocards des beaux esprits, les insultes des ambitieux, les menaces des factions. Dans les Assemblées politiques, dans le sanctuaire de la magistrature, au sein de toutes les administrations, le banc où siégeaient les représentans du Pouvoir était devenu une sellette. On devait en s'y asseyant, se résigner aux humiliations, aux calomnies et aux outrages. Ministres, maréchaux, procureurs généraux, préfets, maires, gardes champêtres, gendarmes, tous ces dépositaires de l'autorité publique, tous ces gardiens de notre maison, de notre repos, de notre vie, fournissaient les frais des éclats de rire, dans les théâtres, dans les salons, dans les cabarets, et la comédie la plus courue, la chanson la plus applaudie, la caricature la plus recherchée, étaient toujours celles qui jetaient le plus de dérision ou de mépris sur le Pouvoir, sur ses doctrines, sur ses actes et sur ses hommes.

Et le journal du docteur Véron continue en ces termes:

Grâce à Dieu, toutes ces choses sont changées. C'est aujourd'hui le Pouvoir que l'on considère, et le désordre que l'on bafoue et que l'on méprise.

Pendant la révolution, Robespierre proposa une théorie des droits de l'homme, dans laquelle il disait que les fonctionnaires et les ministres étaient les commis de la nation. Le bon sens et l'expérience ont montré que le gouvernement c'est la nation elle-même, s'administrant, s'a[illegible] et se défendant, et telles sont, en ce moment, la confiance et la considération dont jouissent, auprès des populations, les dépositaires de l'autorité publique, que leur appui avoué, constant, énergique, a été la cause principale et déterminante du succès des candidats du gouvernement devant les électeurs. Les électeurs se sont dit: « Le gouvernement du prince Louis-Napoléon nous désigne tel candidat; puisqu'il le désigne, il doit être sûr de son dévouement. Eh bien! choisissons-le! » Sous la Restauration et sous le gouvernement de juillet, les électeurs n'auraient tenu, dans un cas pareil, un langage et une conduite exactement contraires.

La principale cause qui éloignait du gouvernement la sympathie et la confiance des populations, c'est que jusqu'ici le gouvernement semblait être arrivé à son droit, et doutait de sa mission. Au lieu de proclamer tout haut ses desseins, de les présenter et de les défendre comme des mesures nécessaires au salut commun, intéressant le patriotisme et sollicitant le concours de tout le monde, il laissait la part des [illegible] préjugés d'opposition, et il se traînait [illegible]. Les hommes haineux, tracassiers, [illegible] devenaient un objet permanent d'attention, [illegible] contraient par là [illegible] honneur, les emplois, par la république et honorable, et l'opposition systématique devenait une source féconde de [illegible] de fortune, commune avec la popularité.

[illegible] de faiblesse dans le bien et de [illegible] dans le mal, avait amené dans les dernières années du gouvernement de juillet, ce résultat qu'on pouvait nécessairement plus de cent cinquante fonctionnaires résultant, en pleine assemblée, les ministres dont ils étaient les agents, et travaillant hautement par leurs discours et par leurs votes, à l'affaiblissement et à la déconsidération, à la chute finale du gouvernement, qui leur donnait des traitements, des [illegible] et des pensions!

Comment les populations auraient-elles aimé, honoré, soutenu un régime qui s'abandonnait à ce point et qui ne négligeait le soin le plus vulgaire de sa force et de sa dignité?

Tous ces vieux errements de désordre sont aujourd'hui abandonnés, on couvrirait de huées le fonctionnaire assez habile qui prétendrait faire de l'opposition au gouvernement qui l'emploie, et qui le paie, et l'on n'attendrait pas six mois, avant que le corps public ne fît justice complète du petit nombre des fonctionnaires, mamelukés qui seraient tentés d'abriter derrière des privilèges nécessaires et respectables de souder et lâches hostilités.

Pourquoi donc ce changement, qui est manifeste et qui est immense? C'est, comme nous disions, que l'esprit nouveau de la France a fait éclater les vieilles formes, les vieux préjugés, les vieilles doctrines des partis; c'est que le Pouvoir a fini par apparaître ce qu'il est, c'est-à-dire le faisceau de la force sociale, résistant au désordre et aux factions, chacun sait que le Pouvoir, que l'autorité, que les lois, que le gouvernement, c'est nous-mêmes; c'est pour cela que nous les voulons forts et respectés, c'est pour cela que nous nous montrons dévoués quand il conseille, et disciplinés quand il ordonne.

Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication du succès obtenu par la cause de l'ordre aux élections; elles sont, comme le 10 décembre 1848, comme le 20 décembre 1851, un fait jusqu'ici sans exemple dans l'histoire: elles ont comme eux, la même cause, la popularité du Pouvoir, empruntée à la popularité du nom de Napoléon, associant ainsi deux fois, en un demi-siècle, la religion, la patrie, la famille, et à demi atteintes dans le socialisme et dans la démagogie.

Exposition de la Nouvelle-Orléans.

On sait qu'il est question depuis longtemps d'une grande Exposition des produits de l'agriculture et de l'industrie du Sud-Ouest, qui aurait lieu à la Nouvelle-Orléans, au mois de mai de l'année prochaine. Les gouverneurs des Etats voisins et les maires, ainsi que les autorités municipales de plusieurs villes, ont déjà nommé des délégués chargés d'assister à la convention qui doit se réunir ici le premier lundi du mois prochain, pour prendre toutes les mesures nécessaires relativement à l'Exposition de 1853. Le maire de notre ville a nommé, de son côté, les délégués chargés de représenter la Nouvelle-Orléans à cette convention. En voici la liste:

MM. Maunsel White, Glendy Burke, W. L. Thompson, A. L. Wooldridge, Charles L. Leeds, W. G. Kendall, Benjamin Fox, F. A. Lumsden, John Armstrong, Joseph Morehouse, Jérôme Bayon, John C. Pooley, A. P. Simpson, Isaac Seymour, John K. Collins, Daniel Edwards, John Maconnie, docteur John Rodgers, H. J. Ranny, Samuel Harby, James Golding, Thomas Sneed, John Ettér, E. Wood Perry, Luther Homes, Samuel Jamison, Jacob Ott, Newton Richards, R. P. Rice, John Hughes, Charles Robinson, H. Sobrecht, Joseph Hufty, Francis Kirk, Robert Hall, docteur Riddell, C. Patterson, Alexander Levy, Rivière Gardère, George Acton, Maurice Cannon, Evariste Blanc, John Tarpon, J. M. Rand, James Prague, P. N. Wood, A. G. Bell, W. A. Peck, John Stroud jr., John [illegible], P. D. Henry, G. Hillman, F. D. Gott, John [illegible], Randell Hunt, E. H. Durell, D. Corcoran, Samuel Locke, G. Patterson, A. G. Wilson, Joseph M. Howell, Ch. Bannister, W. H. Marcy, John A. Turner, A. G. Blanchard, Moses Eastman, John C. Stewart, James H. Dakin, L. E. Reynolds, Jacob Barker, T. Rea, S. M. Todd, Walter A. Peck, John Stroud, James Garner, P. Cornell, docteur Warren Stone, Théodore Clapp, B. F. Nichols, Geo Purvis, H. Bakeway, J. B. Donas, Paul E. Théard, J. F. Coffey, S. S. Littlefield, J. Wolf, W. L. Campbell, R. W. Powel, E. D. Lewis, C. C. Williams, C. Beachus, A. W. Cooper, John X. Sullivan, James Luby, L. Oduard, J. E. Campbell, J. C. Prendergast, G. A. Fosdick, C. C. Forshe, Paul Fleitas, R. Dolbear, Samuel Stewart, Samuel O. Risk, J. O. Pearson, Pierre Casanova, N. E. Bailey, James W. Zacharie, Henry Lathrop, Joseph Keaton, Bernard Maglone, C. C. Lathrop, Frederick Wing, E. M. Rosha, Benjamin Howard, James Graham, H. W. Palfrey, J. B. Walton, James Robb, Wm. A. Gasquet, Wm. H. Filkins, S. H. Peck, J. L. Levy, E. L. Hyams, Alexander Hill, Wm. Henderson, Charles Pride, J. G. Gaines, Alexander Maggett, Alexander Phillips.

OPERA ITALIEN.—La compagnie italienne de M. Maretzeck chante ce soir *Lucrezia Borgia*. Mlle Steffanone rendra le rôle de Lucrèce, Mlle Costini celui d'Orsini, M. Salvi celui de Gennaro, et Bennevantano celui du duc de Ferrare. La soirée sera très brillante.

LE CABINET.—Le télégraphe devient par trop facétieux. Il nous sert canards sur canards et prend vis-à-vis des journalistes trop crédules toutes sortes de libertés malséantes. Son dernier mot est encore un mensonge. Il nous annonçait il y a deux ou trois jours qu'un différend s'était élevé à Washington entre deux membres du cabinet et que le Président avait invité l'un d'eux à donner sa démission. C'est là une histoire inventée à plaisir: le *National Intelligencer* du 26 mars déclare qu'il n'y a eu ni différend ni sommation présidentielle.

THEATRE D'ORLEANS.
Représentation de Semiramis.

La présence de l'Opéra Italien à la Nouvelle-Orléans donne aux artistes de l'Opéra Français une émulation extraordinaire, et semble doubler leur force et leur talent. Jamais *Sémiramis*, ni aucun autre ouvrage du répertoire de notre scène, n'a été chanté d'une manière aussi remarquable et avec un bonheur d'ensemble aussi complet qu'à la représentation d'hier soir.

Mme Wideman, Mme Fleury et M. Genibrel ont été vivement applaudis à la fin de presque tous les passages saillants de l'ouvrage, et les autres artistes chargés des rôles secondaires ont mérité les mêmes témoignages de la satisfaction du public. Les chœurs et l'orchestre semblaient eux-mêmes prendre part à cette noble lutte artistique et aussi tous les morceaux d'ensemble ont-ils été enlevés avec une verve et une précision merveilleuse. Nous ne citerons pour exemple que le magnifique quatuor du second acte: *Je jure, je jure!* C'était réellement beau. Rossini lui-même aurait applaudi.

Espérons que la même émulation soutiendra nos artistes à la deuxième représentation de *Sémiramis*, qui doit avoir lieu demain, et que l'enthousiasme d'un public nombreux encouragera leurs vaillants efforts.

Congrès.
Séance du 25 mars.

SÉNAT.—M. Brooke présente un bill accordant des terres aux Etats de la Louisiane et du Mississipi pour leur permettre de construire des chemins de fer.

Sur motion de M. Wade, le Sénat s'occupe du bill pour diviser l'Etat de l'Ohio en districts judiciaires. Ce bill subit ses deux premières lectures.

La résolution de M. Sumner demandant certains renseignements au directeur général des postes est adoptée. Le Sénat adopte également la résolution de M. Weller, demandant communication des griefs articulés contre les commissaires chargés de la fixation des frontières mexicaines.

Le bill ayant pour objet l'établissement d'un arsenal maritime et d'un *dry dock* à San-Francisco est pris en considération. M. Brodhead termine son discours contre certaines dispositions du projet de loi.

M. Badger lui répond.

M. Brodhead propose un substitut dont le Sénat ordonne l'impression, puis la séance est levée.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—La Chambre reprend la suite de la délibération sur le bill du déficit. L'amendement présenté par M. Johnson, de l'Arkansas, et dont l'objet est d'allouer $28,500 aux indiens Lenéca, dans l'Etat de New York, est d'abord soumis au comité.

MM. Haven et Harris prennent la parole, et l'amendement est adopté par 84 voix contre 39.

M. Cobb, de l'Alabama, propose un proviso déclarant que l'argent sera distribué aux indiens individuellement afin d'être sûr qu'il leur soit payé au lieu de passer dans les poches des agens, comme cela arrive fréquemment.

M. Houston approuve le proviso.

M. Cobb retire son proviso en apprenant que M. Woodward, de la Caroline du Sud, devait présenter un amendement dans le même sens.

La séance est levée.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. I. Matthews, relative à l'organisation de la compagnie du chemin de fer Jackson. Des listes de souscription sont ouvertes à partir de ce jour et seront fermées le 15 [illegible] celles ne seront consultées en circulation que lorsque la direction sera nommée. Les actionnaires se réuniront samedi le 19 de ce mois dans la salle du Lycée pour élire les directeurs.

Chronique Locale.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN.—Ce Conseil s'est assemblé hier soir, sous la présidence du Dr Alpuente; il n'a fait que décréter l'impression des actes sur la consolidation des municipalités et l'adoption de Lafayette, pour l'usage de chaque [illegible].

—Adolphe M. Savo, qui avait été accusé par Theobald Schwartz [illegible] de St-Mary, de lui avoir escroqué deux lots de terrain [illegible] pour compte de [illegible] Lloyd Angiers, du Kentucky, [illegible] de [illegible] recorder Genois [illegible] qui [illegible] a été en conséquence honorablement acquitté.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps d'un homme de couleur âgé d'environ dix ans, trouvé mort à bord du steamboat Cleona. On a trouvé le corps dans les tambours. On ne peut pas [illegible] compte de la mort de cet enfant.—Verdict en conséquence.

Robert Ronald [illegible] a été condamné [illegible] à recorder Genois et envoyé devant la prison [illegible] du district.

—Un warrant a été lancé hier par le recorder Genois pour l'arrestation d'une femme Mary Williams, accusée d'avoir volé du linge pour une valeur de $100 et $30 en argent à une femme de couleur qui demeure dans la rue Dauphine.

—Des voleurs se sont introduits dans la nuit de mercredi dans le café de Juan Rosch, à l'encoignure des rues Dauphine et Bienville et ont volé environ $90 en monnaie et tabacs. John Lagan et Hugh Reddy, accusés d'avoir commis ce vol, ont été envoyés devant la première cour de district.

—Alice Brown, accusée d'avoir volé $250 à Mme Barke, a été examinée hier par le recorder Caldwell, et envoyée devant la première cour de district.

MEURTRE.—Un pauvre marchand d'huîtres nommé José Crespo, qui tenait depuis plusieurs années son établissement sur la levée, entre Conti et Bienville, a été hier matin, vers 2 heures, assailli et assassiné par deux ou trois individus qui se sont introduits au moment où il revenait du marché. Malgré les recherches de la police, les meurtriers sont encore inconnus. On a trouvé sur ce malheureux une somme de $200 et une montre. Crespo était natif des îles Canaries et âgé de 40 ans. Le coroner a tenu une enquête sur le corps de Crespo et a déclaré dans son verdict que ce malheureux était mort des suites des blessures faites avec une arme tranchante par un ou plusieurs personnes inconnues.

1ère COUR DE DISTRICT.—John Young a été jugé hier devant cette Cour, sous la prévention de s'être introduit avec intention de voler dans le magasin de Terrell & Bates, rue de la Douane. L'accusé a été trouvé coupable.

Correspondance de l'Abeille.

PARIS, 11 mars 1852.

A M. l'Editeur de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Nous allons ou plutôt le pouvoir exécutif va avec une vitesse de chemin de fer. Louis Bonaparte chemine et ravi de son triomphe ne respecte plus rien, ni les lois ni les coutumes et les traditions plus fortes encore que les lois. Cet homme qui se prétend le continuateur de son oncle est véritablement l'enfant terrible de la politique; il touche à tout, il défait tout, sans s'inquiéter du mauvais effet que produisent sur l'opinion ses actes de fou furieux. Hier il touchait à l'inamovibilité de la magistrature, ce principe, sans lequel il n'y a plus de magistrature; aujourd'hui il frappe un décret de prétendue organisation de l'Université—organisation dérisoire s'il en fut jamais. M. Bonaparte se réserve le droit de nommer et de destituer à volonté, tous les professeurs, de facultés, du collège de France, de la Sorbonne, des collèges, etc. etc., il nomme et révoque tout ce qu'il lui plaît de révoquer et de nommer—toute l'ancienne organisation disparaît pour faire place à une nouvelle, peuplée de créatures élyséennes. Non seulement M. Thiers ne fait plus partie du Conseil supérieur de l'instruction publique dont il était le président, mais M. Cousin, la lumière de l'Université est révoqué. Sont également révoqués, MM. Laplagne Barris, président de chambre à la cour de cassation; Beugnot, ancien pair de France; Orfila, doyen de la Faculté de Médecine. Les chaises de l'école de droit et de médecine qui depuis trente ans étaient accordées au concours seront distribuées dorénavant par le dictateur—plus de garanties nulle part—partout la main de cet étranger qui vient bouleverser toute une nation qu'il ne connaît pas et qu'il ne connaît pas.

Le prince président vient de nommer le président du corps législatif. Ce n'est pas M. de Morny qu'on appelle aux fonctions aux 120,000 francs de traitement, c'est M. Billault, cet avocat bavard et intrigant qui a joué tous les rôles et endossé toutes les défroques. Il arrive à la chambre des députés en 1837 et se jette dans l'opposition de gauche, plus tard il se rapproche de M. Thiers et aspire à devenir un de ses lieutenans. Puis il soutient à de certains jours le ministère Guizot et se rapproche de plus en plus du pouvoir. La révolution de 1848 éclate. Voici M. Billaut qui se précipite à corps perdu dans le marais du socialisme—pas de proposition extravagante qu'il n'accepte et ne préconise. Je le vois encore courant les clubs, agitant ses bras, et lançant des imprécations contre les *aristocrates* et les ennemis du peuple. A la constituante il défend le droit au travail et reprend en sous œuvre toutes les déplorables théories de Louis Blanc. Les mots de peuple, des masses, des travailleurs se reproduisent à chaque ligne de ses discours—Vous auriez dit à le voir gesticuler, le Tiberius Gracchus de la révolution. Le coup d'état réussit et Tiberius se fait le lâche adulateur du César de contrebande; il est toujours le premier à ses soirées, il n'a plus que des flatteries pour cet homme qu'il attaquait si vigoureusement naguère, et finalement il reçoit le prix de tant de bassesses. On lui jette—comme on a ronger—cent vingt mille francs par an, et voilà un homme satisfait! ô pudeur!

Pendant que M. Bonaparte se livre à des mesures de plus en plus répressives, de plus en plus illibérales et s'entoure des gens les plus compromis dans le camp de la réaction, M. le Président du Sénat, gouverneur des Invalides, M. Jérôme Bonaparte vise, malgré son grand âge, au rôle de prince de Galles. Il veut se faire une petite popularité aux dépens de son neveu. Comme Président du Sénat, il nomme à des emplois qui dépendent de lui, d'anciens républicains qui ne craignent pas, eux non plus, de se salir à tout jamais en trempant dans les actes officiels de ce temps ci! Ah! que de révélations! que de comptes à demander et à rendre quand viendra l'heure, prochaine peut-être, où s'écroulera ce fantôme d'édifice et où tombera enfin la toile sur cette triste comédie napoléonienne.

Le Sénat et le corps législatif sont convoqués pour le 29 courant. C'est M. Louis Bonaparte qui fera l'ouverture de ces deux Assemblées. Les pétitions pour l'empire se signent toujours dans les communes rurales; les émissaires font accroire aux paysans que le seul moyen pour M. Louis Bonaparte de dégrever les impôts c'est d'être proclamé empereur. La grande revue dont je vous parlais dans mon dernier courrier est toujours fixée au 20 de ce mois. On dit que c'est ce jour-là que Louis Bonaparte ceindra la couronne impériale. D'autres affirment que cette scène de vaudeville n'aura lieu que le cinq mai, sur la déclaration formelle du Sénat qui brûle d'être aussi complaisant et aussi méprisable que l'ancien Sénat conservateur—le Bas Empire, comme vous voyez—après Auguste, Augustule; après les sénateurs de 1804 les sénateurs de 1852.

Les inspecteurs généraux de police nommés dans les départemens ont reçu l'ordre de se rendre immédiatement à leur poste. Je vous laisse à penser Monsieur, quelle va être la position des préfets, des procureurs généraux, des officiers commandant les divisions militaires? Partout l'administration sera tenue en échec ou absorbée par ces nouveaux fonctionnaires dont l'autorité a été sans limite. De là clameurs, mécontentemens, récriminations. M. de Périgny le ministre de l'intérieur, est dans des termes plus que froids avec son collègue M. de Maupas, ministre de la police. Chacune de ces deux excellences veut tirer à soi la direction des affaires.

Un vieux conseiller d'Etat expliquait ces jours passés à quelqu'un ces tiraillements administratifs, qui existaient sous l'Empire entre le ministre de l'intérieur Montalivet et le ministre de la police, Fouché. «Prenons un réfugié, dit cet ancien conseiller d'Etat. On a besoin d'un renseignement sur lui, il a un dossier au ministère des affaires étrangères, un dossier à l'intérieur, un autre à la préfecture de police, un autre au ministère de la police. Personne ne veut se dessaisir de ses dossiers, car ils font les bureaux, les bureaux font les divisions, et les divisions font les ministères. On s'adresse aux quatre administrations à la fois, de là souvent pour la même affaire, quatre correspondances diverses, quadruples emplois de fonctionnaires, perte de temps et toujours décisions différentes, suivant le point de vue où on se place pour envisager la question.»

Napoléon n'ignorait pas ces conflits, mais ils lui convenait. N'ayant pas de confiance dans son ministre de la police, il apprenait souvent la vérité dans ces chocs administratifs et pouvait alors faire connaître sa volonté d'une manière absolue.

M. Louis Bonaparte, sans se rendre compte du motif qui avait fait agir l'empereur, l'imite purement et simplement en sa qualité d'archéologue du régime impérial.

M. Armand Marrast, qui a rédigé avant la révolution de février le *National*, avec tant de talent et qui depuis avait été maire de Paris et président de l'Assemblée constituante, est mort hier à la suite d'une longue maladie. Personne en ces derniers temps n'a été plus attaqué par la presse réactionnaire que M. Marrast. De quoi ne l'a-t-on pas accusé? d'avoir emporté *des millions* de l'Hôtel de Ville. Le fait est que M. Marrast qui vivait très retiré et très pauvre ne laisse pas cent francs pour payer ses obsèques. Croyez maintenant aux journaux honnêtes et modérés.

On vend en ce moment les livres de Louis Philippe provenant des Bibliothèques du Palais royal et de Neuilly. Le catalogue est particulièrement riche en beaux romans et en poèmes des troisième et quatorzième siècles, parmi les quels le plus précieux est le fameux roman de *Perceforest*, exemplaire unique. Ces livres se vendent mal. Croiriez vous qu'un manuscrit de ce vol. tracé d'un bout à l'autre en caractères imitant à s'y méprendre ceux de l'imprimerie, a été adjugé seulement pour 2000 fr. et que c'est le livre qui s'est le mieux vendu.

M. Louis Bonaparte a été malade pendant une douzaine de jours, mais de quelle maladie? La dessus les hypothèses d'aller leur train. Il paraît que notre dictateur est bel et bien attaqué d'une maladie de la moelle épinière, une maladie qui ne pardonne pas. L'entourage voudrait que M. Bonaparte renonçât à l'usage de liqueurs fortes et qu'il fût moins admirateur de la beauté. Mais sur ces deux points, il est difficile pour ne pas dire impossible de lui faire entendre raison.

X.

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 11 mars.

—M. Guinard, dont on avait annoncé prématurément la sortie de Doulens, n'a quitté sa prison qu'il y a peu de jours. [illegible] ceux des plus nobles et des plus fermes caractères de ce temps, sans condition.

—On répand encore sur le *Constitutionnel*, le bruit que les barrières de Paris pourraient être reculées jusqu'à la ligne des fortifications. Nous pouvons affirmer que cette nouvelle est dénuée de tout fondement. Cette question, il est vrai, a été l'objet d'un sérieux examen. Mais toutes les autorités ont reconnu que l'exécution d'une semblable mesure serait ruineuse pour la plus grande partie de la banlieue, ruineuse pour la ville de Paris, qui aurait ainsi à paver et à éclairer une immense étendue de terrain.

—La salle des délibérations du corps législatif a été complètement restaurée. On a repoli et redoré les colonnes; les banquettes sont recouvertes, on place en ce moment les tapis de pied.

La pendule horloge a été l'objet d'une restauration spéciale; on a ajouté à ses ornements deux figures en marbre blanc, représentant l'une le Jour avec son flambeau, l'autre la Nuit tenant des pavots à la main, symbole du repos et du sommeil.

—Des lettres de Venise annoncent la mort de Frédéric-Auguste Louis Viesse de Marmont, duc de Raguse, maréchal de France, décédé, dans sa 78e année, des suites d'une attaque d'apoplexie à laquelle il n'a survécu que six jours. Le duc de Raguse, le dernier des maréchaux datant de l'empire, vivait à l'étranger depuis la révolution de 1830.

—On écrit de Vienne, 4 mars:

« L'empereur François Joseph, parti dernièrement pour Venise, doit revenir ce soir pour faire les honneurs de sa capitale aux grands ducs Nicolas et Michel de Russie, attendus samedi à Vienne. Ces princes doivent descendre à l'hôtel de l'ambassade russe. Cette circonstance explique le rappel du baron Mayendorf par le télégraphe. Ce ministre plénipotentiaire avait précédé de quelques jours l'empereur à Venise.

« Les grands-ducs Nicolas et Michel doivent parcourir toute l'Italie à l'exception du Piémont; la Hollande et toutes les cours de l'Allemagne. Leur itinéraire, tracé par la main de l'empereur Nicolas lui-même, est réglé de telle sorte, que l'emploi de chaque journée est indiqué. Les princes ne s'en écartent jamais.

« La France et la Belgique ne sont point comprises dans le règlement de l'itinéraire impérial.

« La nouvelle de l'élection du général Cavaignac à Paris, que l'on a reçue ce matin par dépêche télégraphique, n'a produit aucune sensation. Tout en rendant justice à la loyauté du caractère du général, qui le premier en France a osé recourir en pleine rue à l'*ultima ratio* du canon, on regarde ici son parti comme mort et enterré. »

—Nous lisons dans le *Journal de Rouen*:

« La frégate à vapeur *Christophe - Colomb*, commandée par M. le lieutenant de vaisseau Rouvoi de St Simon, est sortie du port du Havre hier, à midi, emportant 477 transportés, destinés pour l'Algérie, et qu'un train spécial du chemin de fer avait amenés au Havre le matin. Le *Christophe Colomb* doit toucher à Brest avant de se rendre en Algérie.

« Les transportés qui ont été embarqués hier au Havre étaient arrivés à Rouen, à la gare de la rue Verte, étant au nombre de 467 seulement; mais là, le convoi a suspendu sa marche, et un nouveau wagon, ajouté au train spécial, a reçu dix personnes arrêtées à Rouen et dans quelques communes environnantes, pendant la nuit de vendredi à samedi.

« On cite, parmi les transportés pris à Rouen, MM. Lebaticur Villiers fils, Léon Salva, Noiret et Foulques. »

—Le pape Pie IX a pris la noble initiative de concourir à l'érection du monument élevé à la mémoire de Washington. Il a fait offrir par le cardinal Antonelli, secrétaire d'Etat, à M. Lewis Cass, chargé d'affaires des Etats-Unis, un magnifique bloc de marbre antique provenant du temple de la Paix, à Rome. La coopération du souverain pontife à l'érection d'un monument destiné à rappeler le souvenir de la fondation de la liberté dans le Nouveau-Monde, et à consacrer la gloire de celui qui peut en être considéré comme le père, est une preuve nouvelle de la bonne harmonie qui n'a jamais cessé de régner entre le gouvernement pontifical et les Etats-Unis, où le catholicisme a pris de si notables accroissements depuis le commencement du dix-neuvième siècle.

—Nos prévisions au sujet des mesures relatives à l'Université sont confirmées. Ainsi que nous l'avions dit, le conseil d'Etat s'occupe en ce moment d'un projet de loi sur l'instruction publique. L'école normale sera conservée.

En attendant, voici quelques mesures d'une haute gravité concernant tous les ordres de l'enseignement. Toutes sévères qu'elles sont, elles le sont moins que ce que l'on avait annoncé.

A l'avenir, le président de la république *nommera et révoquera* les membres du conseil supérieur, les inspecteurs généraux, les recteurs, les professeurs de facultés, du collège de France, du muséum d'histoire naturelle, de l'école des langues vivantes, les membres du bureau des longitudes, de l'Observatoire de Paris et de Marseille, les administrateurs et les conservateurs des bibliothèques publiques.

Les facultés, le collège de France et le muséum conservent, avec les conseils académiques, le droit de présentation.

Les fonctionnaires de second ordre sont nommés et révoqués par le ministre de l'instruction publique.

Le conseil supérieur de l'instruction publique est renversé de fond en comble.

Il se composera, à l'avenir:
De trois sénateurs;
De trois conseillers d'Etat;
De cinq archevêques ou évêques;
De trois membres de la cour de cassation;
De cinq membres de l'Institut;
De huit inspecteurs généraux;
De deux membres de l'enseignement libre,

FEUILLETON.

OLYMPE DE CLEVES.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

XIV.

OÙ PECQUIGNY PARAIT AVOIR MEILLEURE CHANCE QUE N'A EU M. DE RICHELIEU.

Richelieu aborda le roi d'un air mécontent; mais il ne se hasarda point à parler; le roi devait être tellement irrité contre lui-même, qu'il aurait cherché à faire tomber ce mécontentement sur la personne de son confident.

Et puis parler, c'était embarrassant. Que dire à ce jeune homme, si l'occasion ne lui avait rien dit?

Richelieu attendait. Il était précisément à la même place que venait de quitter Louise de Mailly.

Le roi venait de s'asseoir dans son angle, et tenait sa tête dans ses mains.

—Ah! vous êtes là, duc?

—Aux ordres de Votre Majesté.

—Eh bien! partons, si vous voulez.

Richelieu fit un signe par la fenêtre.

—Et allons, continua le roi, retrouver la reine qui peut-être s'inquiète de ne m'avoir pas vu ce matin.

De pareils mots annonçaient un maître jaloux de son secret et difficile à prendre. Richelieu sentit qu'on voulait le remettre à sa place, et faire la place très inférieure.

Quand le roi eut passé devant lui, il donna deux louis au concierge et remonta à cheval.

Il n'avait pas fait trente pas derrière Louis XV, que celui-ci se sentait bien mal à son aise.

Richelieu, lui, gardait son petit sourire narquois, à l'aide duquel il se consolait de ne pouvoir dire sa pensée. Ce sourire en disait un quart.

Mais Richelieu ne porta pas loin son triomphe. Au bout de l'allée, près de l'étang, on trouva un piquet de chevau-légers qui, en apparence, faisait patrouille pour la sûreté du roi, mais qui, réellement, observait pour le compte d'un cavalier placé en vedette derrière les arbres.

Ce cavalier était Pecquigny, lequel, jaloux comme tous les courtisans, et sachant que le duc de Richelieu avait eu le privilège de sortir avec Louis XV, voulait au moins savoir à quoi s'en tenir sur cette sortie.

Il avait vu passer Mme de Mailly, toute folle de joie, tout éclairée d'amour, avant sa rencontre avec le roi.

Il l'avait vu revenir, pâle et sanglotant.

Il avait compris, sa joie était au comble; il avait voulu cependant s'assurer tout à fait de la vérité. Or, à la tête de ce piquet des gardes, il pouvait, sans indiscrétion, passer près du roi et voir les physionomies.

Ce qu'il vit de sourcils froncés, de bouche pincée, de mine longue chez le roi, lui apprit le reste de la vérité. D'ailleurs, la stupéfaction de Richelieu à son approche lui en disait assez.

—Toi ici, duc! demanda celui-ci.

—En service, répliqua Pecquigny.

—Comme c'est commode, le service à Versailles, hein, Pecquigny? dit le malin protecteur de la pauvre comtesse.

—Il est encore bien plus commode de n'avoir plus de service du tout, mon cher duc.

Ces mots, échangés tandis que les chevaux se croisaient, révélèrent à l'un et à l'autre des concurrens qu'ils s'étaient devinés.

Pecquigny passa en un moment du plus complet désespoir à la plus souriante espérance.

Le roi n'aimait pas Mme de Mailly, le roi aimait donc Olympe.

Il s'agissait de ne pas perdre un moment et de montrer à Louis XV l'objet aimé, dans le plus brillant appareil de sa beauté.

—Corbleu! pensa Pecquigny, je savais bien que le roi avait meilleur goût, et que ce petit corbeau maigre de Mme de Mailly ne souffrirait jamais la comparaison de la belle Olympe, à qui les Grecs auraient donné tous les surnoms de toutes leurs Vénus. Voilà une femme! à la bonne heure! C'est moi qui ferai une reine et qui gouvernerai tant qu'elle gouvernera.

Et sur ce, il rassembla son cheval, piqua des deux et retourna comme un éclair à Paris. Richelieu qui le vit partir, se douta de ce qu'il allait faire, et soupira de ne le pouvoir empêcher.

Pecquigny arriva chez Olympe au moment où elle revenait à Mailly sa visite à Charenton, sans lui parler de Bonniere, bien entendu.

C'était un de ces moments de bon ménage où Hercule file auprès d'Omphale, où Omphale, triomphante, tire les cheveux à son esclave et lui donne de la quenouille sur les doigts.

Les deux amants [illegible] leurs amours se tenaient enfermés en amour.

Pecquigny entra comme la foudre et ferma toutes les portes, celle du salon comprise.

La première chose qu'il vit, ce fut Mailly. Nous cussions dit la première personne, si en ce moment Mailly n'eût pas été une chose; sans aucune vigueur. Il venait de souffler à Olympe et lui faisait réciter le rôle d'Agnès.

La paix avait été achetée à ce prix.

En apercevant Pecquigny, Mailly devint tout pâle et Olympe toute rouge.

—Bonjour, s'écria le duc pour commencer, bonjour aux deux tourtereaux!

Mailly se leva cérémonieusement, et Olympe fit sa révérence.

—Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur le duc? demanda Mailly, car il faut que vous ayez grand besoin d'[illegible] pour y venir avec cette précipitation.

—C'était nous impoli que de dire.

—Allez vous en.

Mais c'était la même chose.

Pecquigny, qui savait son monde et ses nuances, répondit:

—Monsieur le comte, je sais parfaitement que vous m'avez interdit de venir voir madame, ce qui, entre nous, est d'un goût déplorable.

—Il est d'aussi mauvais goût, monsieur le duc, de forcer la consigne.

—Monsieur! dit Olympe.

—Ah! madame, interrompit Pecquigny, ne vous effrayez pas. Vous êtes chez vous, n'est-ce pas? Eh bien! comme je m'y viens pas pour moi, j'y viens et j'y reste. M. le comte rosera ses grands beaux yeux tant qu'il lui plaira, dira ce qu'il veut, un accueil fâcheux; je ne l'en tiendrai pas, c'est par vous que je envoie par le roi!

Pecquigny grandit ces trois dernières syllabes de façon à faire mettre bas les armes à toute une armée.

Olympe se leva au nom du roi. Mailly, qui était resté debout, se rassit.

Pecquigny l'imitant,

—Je m'assieds, dit-il, puisque vous m'y engagez, belle dame, et je commence. Mais en vérité, madame, dites donc à ce pauvre Mailly que l'on peut être amoureux sans être ridicule, cordieu! Croit-il que je vais vous emporter comme cela, sans dire gare? Allons, Mailly, causons et de bonne grâce. Après comme après.

Mailly rompit la glace.

—Duc, dit-il, vous vous obstinez à m'appeler un homme ridicule, parce que j'aime quelque chose, et que je défends ce que j'aime; soyez plus charitable ou plus homme, je vous prévenons venez ici pour prendre Olympe, je vous en empêche, et j'ai raison.

—Mon ami, madame est gardée par elle-même, bien mieux que par votre régiment.

—Phrases, fleurs de rhétorique, bourres à l'aide desquelles on endort un homme!

—Oh! ce, comte, vous fatigueriez un saint! Quoi! je vous ai déclaré que vous n'auriez rien de moi, quoi! je vous ai déclaré que si vous comptiez faire un coup d'épée avec moi, je vous l'accorderais, quoi! vous savez qu'en ce cas je me battrais pour le roi, vous contre, quoi! enfin, vous m'entendez dire que le roi m'envoie auprès de madame, et vous persistez! Tenez, mon cher, depuis feu M. de Navailles, qui était un gentilhomme bien vertueux et bien accommodant, nous n'avons rien vu de pareil à vous. Allez vous avoir du succès à Vienne!

—Le comte va à Vienne! s'écria Olympe.

—Je refuse, j'ai refusé, se hâta de dire Mailly, voyant l'effet que ces mots avaient produit sur Olympe.

—Eh! soit, vous avez refusé, dites cela devant madame, c'est très bien. Mais vous savez bien qu'on ne refuse pas d'aller où le roi vous envoie.

—Je montrerai au roi et à tous ceux que le roi enverra, si l'on peut arracher un bon gentilhomme à sa famille et à sa....

—A sa femme, va donc! dit Pecquigny.

—Démon! cria Mailly, tu abuses......

—Ne te fâche pas. Tu aurais deux fois tort. Au surplus je cesse de te tourmenter. J'ai voulu demander à madame si elle se sentait quelque goût pour le théâtre, auquel cas le roi me charge, en qualité de gentilhomme de sa chambre, d'engager madame parmi ses comédiens, et......

—Ne prenez pas tant de peine, monsieur le duc, interrompit Olympe, M. le comte de Mailly est instruit de tous nos desseins. Je n'ai pas de secret pour lui.

—Oh! alors, je n'ai plus, comme tout à l'heure, pitié de toi, mon cher.—Madame, cette visite n'est à autre fin, comme on dit, que de vous prier de jouer au plus tôt la pièce nouvelle. Le roi s'ennuie. Le roi veut du neuf. Le roi attend; et vous le savez, ce n'est pas l'habitude dans sa famille.

—Monsieur, répliqua Olympe, c'est beaucoup d'honneur que me fait le roi, et, pour y répondre selon mes faibles talens, mais avec tout mon zèle, je vous dirai que je suis prête; je sais mon rôle.

—Est-il possible! dit Pecquigny, comblé de joie.

—Je sais et je jouerai quand on voudra.

—Demain, mademoiselle, demain.

—Justement, demain, avant votre pièce, il y a je ne sais quel début, qu'un vieil ami à moi, un comédien, m'a demandé, le petit Champmeslé, vous savez......

—Ah! M. Champmeslé! dit Olympe, à qui ce nom rappelait la première représentation d'*Hérode et Mariamne* à Avignon.

—Tu connais aussi Champmeslé? demanda l'impitoyable fâcheux à Mailly.

—Non, répliqua celui-ci d'un ton bourru.

—Champmeslé rentre au théâtre, monsieur le duc?

—Pas lui, je crois, ou bien c'est lui; je ne sais qui, enfin tout ce que je sais, c'est que j'ai signé l'ordre de début.

—Dans quoi?

—Attendez donc, dans.... Eh! mon Dieu! cette tragédie où la femme parle d'un bandeau.

—Ah! Monime!

—Monime?.... Non, c'est un nom d'homme.

—Mithridate? fit Olympe en souriant.

—C'est vous qui l'avez nommé. Donc, demain ce début,—vous après,—bonne soirée! Oh! madame, madame, tenez-vous bien!

—Et moi aussi, n'est-ce pas? dit Mailly d'un air lugubre.

—Bah! tu pleures toujours. Madame, demain, c'est convenu.

Olympe reconduisit Pecquigny en grande cérémonie, et Mailly écouta jusqu'au dernier adieu qu'ils se dirent sur le seuil.

Du reste, le duc se garda bien de rien compromettre en disant un mot de trop: il sentit que Mailly guettait.

—N'importe, dit ce dernier à Olympe quand elle fut revenue, il est étrange, vous m'avouerez, qu'un duc et pair, gentilhomme de la chambre, vienne lui-même porter ses bulletins de théâtre chez une actrice; je n'ai jamais vu cela.

—Vous n'êtes pas poli, comte, dit froidement Olympe.

—Il est trop!

—Est-ce ma faute? Allez-vous me quereller pour si peu?

Mailly grinça des dents et exhala son désespoir dans un soupir.

Le pauvre homme, qu'il eût soupiré autrement s'il eût pu savoir à quoi Richelieu, qu'il ne mandissait point, l'avait exposé le matin même.

—Ce que c'est pourtant que l'ignorance! disait Pecquigny en retournant chez lui; voilà ce pauvre Mailly qui s'arracherait les yeux en ce moment et qui, plus tard, m'embrassera peut-être en me demandant pardon. Les hommes sont bien sots!

Le duc fut si content d'avoir à rire des autres qu'il ne pensa pas au rôle qu'il avait pris dans cette affaire.

(A continuer.)

COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS,
JEUDI SOIR, 1ER AVRIL.

COTON—La demande a été bonne aujourd'hui, et les ventes se sont élevées à 7000 balles à des prix fermes: middling, de 7½ @ 7¾ cts, et good middling, de 7¾ @ 8 cts la liv.

TABAC—Ventes 235 boucauts de 3⅛ @ 4½ cts la livre.

SUCRE—Environ 300 boucauts ont été vendus de 4 @ 4⅝ cts la liv. pour fair.

MELASSE—300 barils ont été disposés de 22 @ 23 cts le gallon pour supérieure fermentée à prime recuite.

FARINE—En bonne demande; 6500 barils Ohio ont été pris de $3 65 @ $3 75 le baril.

MAIS & AVOINE—Cet article a été très actif, et 11000 sacs ont changé de main, la majeure partie de 43 @ 46 cts le boisseau pour mélangé à prime blanc, mais un lot choisi a été acheté à 47 cts. 800 sacs avoine Indiana ont été vendus de 33 @ 34 cts le boisseau.

PORC—En voie de hausse, et les ventes ont été de 1000 barils sans inspection, de $16 37½ @ $16 50 pour mess, et $16 pour M. O.

GRAISSE—Languissante, et 100 barils ont été vendus de 8¼ @ 8⅜ cts la liv. pour prime.

LARD SALE—Actif: les ventes ont été de 220 barriques à 7⅛ cts la liv. pour épaules, et de 9⅛ à 9⅜ pour côtes.

CAFE—Ventes de quelques petits lots de 9 @ 9⅛ cts la livre pour vieux et nouveau.

WHISKEY—Ventes 300 barils de 17 @ 17½ cts le gallon pour rectifié.

CHANGE—Demande bonne aux cours précédens. Nous cotons sterling, 8¼ @ 9¼ pour prime, New-York, 60 jours, 1¼ @ 2; Traites à vue sur New-York, ½ @ ¾ pour cent d'escompte.

FRET—Un navire a été pris pour St-Pétersbourg à 1¼ pour coton.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

2 avril 1852.

Rivière Rouge	St Charles, Applegate	5 h P M
Rivière Arkansas	Pocahontas, Moore	5 h P M
Bayou de Glaize	Sarah Gordon, Ross	5 h P M
Bayou Sara	New Latona, Landry	9 h A M
Memphis	T P Leathers, Pierre	5 h P M
Mobile	St Charles, Post	[illegible]
Lafourche	Dr Bates, Wilson	9 h A M
Vicksburg	Frank Lyon, Fatra	5 h P M
Covington	Lenora, Duncan	10 h A M
Rivière Rouge	Rockaway No 2, Davis	10 h A M
Rivière Rouge	Storm, Hunt	5 h P M
Ouachita	Tirmtou, Kouns	5 h P M
Rivière Rouge	Latona, Brown	5 h P M
Mobile	Florida, Giberson	4 h P M
Fort Towson	Pearl, Boardman	5 h P M
Bayou Macon	J M Relf, Hall	5 h P M
Louisville	Empire, Meekin	5 h P M
Cincinnati	Yorktown No 2, Myers	5 h P M
St Louis	Bunker Hill, Edson	5 h P M

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamship Meteor, Forbes, pr Galveston
Navire Diana, Clausen pr Brême
Plymouth, Wilson pr Boston
Indiana, Bennett pr New York
Barque Laura Snow, Robbins pr Marseille
Cumberland, [illegible] pr Gênes
Brick St George, Hyler pr Charleston
Goelette Mary Ellen, Earl pr Vera Cruz
Visitor, Perry pr Pensacola
Powhattan, Caro pr Pensacola

Arrivés Hier.

Steamship J L Day, Pittfield, de Key West
Steamer America, M. Allister, d'Apalachicola
Navire Coquimbo, Dunbar, de Boston
Fairfield, Loveland, de New York
Arthur, Tallen, de Liverpool
Arthur, Talbot, de Liverpool
Brick Denmark, Rogers, de Matanzas
Goelette Martha, Webb, de Pensacola
Ella, Schooler, de Pensacola
Diamond, Mack, de Pensacola

STEAMBOATS.

Steamboat Sarah Gordon, Hoocler, de Bayou Glaize, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat F. D. White, Beard, de Wabash, avec un chargement de coton.
Steamboat Wm Noble, New, de Cincinnati, avec un chargement de farine, fromage, beurre, etc.
Steamboat Lexington, de St Louis, avec un chargement de farine, beurre, etc.
Steamboat Cleona, Martin, de Jefferson, avec chargement de coton, &c.
Steamboat Latona, Brown, de Minden, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Compromise, Cooper, de Shreveport, avec un chargement de coton.
Steamboat New World, Moore, de Camden, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Lafourche, Wilson, de Lafourche, avec un chargement de sucre, etc.

LISTE DES NAVIRES
En chargement pour la Nlle-Orléans.

[illegible]

Décédé hier matin, à 2 heures, JOSE CRESPO, natif des îles Canaries. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, à l'encoignure Villeré et Bassin Carondelet.

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.

Los socios se reunirán hoy á las nueve en punto de la mañana, en la calle de Condé, nº 52, para acompañar los restos del finado socio Dn JOSE CRESPO a su última morada.
Nueva Orleans, abril 2 de 1852.
Del orden del presidente
FRO. DE FUENTES.

La vente de syndic de Peter Conrey Jr. va ses créanciers, par J. A. Beard & May, aura lieu aujourd'hui, à midi à l'arcade Banks, comprenant un excellent coffre fort (maintenant à l'agence de la Banque de Charleston, rue du Canal), Un banc à l'Eglise du Christ et une belle voiture de famille.—Voyez l'annonce dans une autre colonne.

MM. CHRIST. ADAMS Jr.
A. B. ROMAN,
JAMES ROBB

Seront soutenus à l'élection du 3 mai prochain comme commissaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, par
Un grand nombre d'actionnaires.

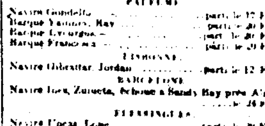

Compagnie du chemin de fer du Nord, de Jackson et de la N. Orléans.

AVIS public est par le présent donné que les listes de souscription, pour la charte et le fond capital de la compagnie du chemin de fer du Nord, de Jackson et de la Nouvelle Orléans est ouverte aux endroits suivants, savoir:
1er district—Au bureau de la compagnie du gaz, rue de la Commune.
Second District—A la Banque des Citoyens.
Troisième District—Au bureau du chemin de fer du lac Pontchartrain.
4me district—Au bureau du recorder de la paroisse Jefferson.
En vertu de ce qui précède les listes de souscription circuleront dans la ville et dans les paroisses environnantes.
Les listes seront fermées le 15 avril 1852 et ne seront pas rouvertes avant l'organisation de la direction.
Avis est par le présent donné qu'une assemblée des actionnaires pour élire un bureau de direction, et pour la transaction d'autres affaires, aura lieu à la salle du Lycée, en face de la place Lafayette, le lundi 19 Avril 1852.
I. MATHEWS, président pro tem.
JOHN CALHOUN, secrétaire.
2 avril—au19

Le navire AMELIA, capt. Healy, du Havre, est maintenant prêt à décharger au poteau [illegible] Municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans cinq jours, autrement leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais et périls.
H. V. BAXTER,
1er av 25, Carondelet

TH. MOREAU,
Encoignure Royale et Toulouse.
POUR CAUSE D'INVENTAIRE.
Occasion.

TROIS lots Chemises toile fine à $33, $31 et $40 la douzaine.
Gants de peau vrais Louvin, à 50 cts la paire.
2 avril

Dépôt de meubles de fantaisie.
P. MALLARD & Co.,
Nº 67, *rue Royale.*

IMPORTEURS de meubles français, glaces, porcelaines, etc., récemment reçus par les navires Maid of Orleans, Le Guston et Chesapeake, du Havre, de bois d'armoires en noyer et bois de rose, avec miroir, secrétaires, bibliothèques, bois de lits Victoria, canapés, etc., sofas, buffets en tous genres, tables de centre, à jeux, de nuit, etc., chaises de fantaisie pour coudre, pour enfants, jeux de cheval pour parloir, toujours en main, en lots de commande.

Porcelaines:

Récemment reçu un bel assortiment de porcelaine de Sèvres pour ornements de cheminée, services à Thé, dîner de tables de 5 à 200 pièces, porcelaine blanche unie, glaces, etc.

Tapisserie:

Un bel assortiment de lampes, brocatelle et damas pour rideaux, de dentelle et mousseline, meubles chinés, rideaux en tout genre, patère, corniches, cordons, glands, ombrages pour fenêtres, américains et français, de chimie, etc.

Paillassons:

Nous avons toujours en main les meilleures qualités de paillassons 4/4, blanc, rouge, à carreaux et de fantaisie, tapis et paillassons coupés et posés dans le plus bref délai. Meubles en tout genre, vernis et prix en magasinage.

Avis.

M. Mallard devant partir pour l'Europe le 15 avril prochain, tous les ordres pour l'Angleterre et la France pour meubles, tapis, glaces, porcelaine, coutellerie, etc., doivent lui être remis avant cette dernière date.
P. MALLARD & Co,
2av—au15av 67 rue Royale

Pompe d'Orléans No 21.

L'assemblée mensuelle sera tenue à la case à pompe, lundi soir, 5 avril, à huit heures précises.
Par ordre,
2av—3 LOUIS O. HUARD, Secrétaire

Le lavage mensuel aura lieu dimanche matin, 4 avril, à neuf heures précises.
Par ordre,
2av—2 LOUIS O. HUARD, Secrétaire

FERBOS FRERES,
247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,
Importeurs de produits d'Europe
Et marchands de comestibles en gros et en détail.
20 jan

John Hall. H. W. Rodd.
HALL & RODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front-Levée, Nlle-Orléans 21fr

VINS FINS—40 barriques vins fins de Bordeaux, à vendre par LEOPOLD JEANNET & co.

PORTSCRIPT.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Steamboats passant.

Vicksburg, 1 avril.

Le steamboat Elephant est passé devant cette ville à 6 heures P. M., et le Général Lafayette, ce soir à 7 heures, ces deux bateaux faisant route pour la N. Orléans.

Nous avons attendu jusqu'à 2 heures du matin les nouvelles d'Europe que le télégraphe nous avait annoncé devoir nous transmettre. L'heure avancée de la nuit nous imposant la nécessité d'aller sous presse avant l'arrivée de ces dépêches, nous renvoyons nos lecteurs à la partie anglaise où elles seront insérées si elles nous parviennent à temps pour être publiées.

Avis d'élection.

HOPITAL DE CHARITÉ, 29 mars 1852.

UNE élection aura lieu à l'Hôpital de Charité le Lundi 5 avril, à 5 heures P. M., pour chirurgien résidant et assistant-chirurgien, externe et assistant-commis, chacun pour un an, quatorze médecins visitants et deux chirurgiens visitants, à dater de ce jour jusqu'au premier lundi de novembre 1852. Les applications doivent être laissées au bureau du commis jusqu'au jour de l'élection ou au consignée.
Par ordre, HENRY BIER,
1av Secrétaire

Fillmore Rangers' Reveille.
Liqueur superfine—Par J. F. B.

LE *Fillmore Rangers' Reveille* est une nouvelle liqueur composée par J. F. B. et qui a un goût fort délicat. Elle se vend à la bouteille, à la douzaine ou au gallon. Les familles et propriétaires d'hôtel sont invités à en faire l'essai. Le dépôt est établi chez J. V. BARRETT,
No 54, Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti.
1er av—9t

AVIS.

TH. MOREAU a l'honneur de prévenir le public que, M. Edouard Gourraud se retirant de sa maison, à dater du 1er avril, M. Anatole Vouin en a seul chargé de sa procuration et de la gestion de ses affaires.

CHAPEAUX de paille d'Italie—7 caisses [illegible] peaux de paille d'Italie, assortis, à vendre par JOSEPH LANATA
1av 11 et 12 Jefferson

BERGASSE—45 barriques vin rouge Bergasse, à vendre par JOSEPH LANATA
2av No 11 Jefferson, No 12 Toulouse

CHAMPAGNE—50 paniers de douze bouteilles, Sillery grand mousseux, Krug & Co.
30 paniers de vingt-quatre demi-bouteilles Sillery grand mousseux, Krug & Co, reçu par le navire Manchester, à vendre par FERBOS FRERES.
2av encoignure Royale et Dumaine, 247 et 249

EN débarquement du navire Caledonia, du Havre:
40 barriques vin rouge Camblanes;
100 1/4 boîtes sardines à l'huile de Nantes;
200 1/2 do do do
150 1/4 do do do
A vendre par FERBOS FRERES
8av 247 et 249 rue Royale, enc. Dumaine

HOUBLON de la récolte de 1851 en balles, reçu par le navire Ranh, et à vendre par
H. BONNABEL, Encoig. des rues
8av Natchez & Tchoupitoulas

POUDRE MARGUERITE,
pour blanchir et conserver la peau.

CE nouveau produit ayant acquis une [illegible] par une célèbre des dames de Paris, [illegible] approuvé par les personnes qui en feront usage. Dépôt, rue du Canal, 67, chez Mme THEODORE.

100 piastres de Récompense.

[illegible] le nommé ROBERT REED [illegible]

EN débarquement [illegible]
[illegible]
PABLO CELPI

12 [illegible]
LOISON & SILVA

20 [illegible]
LOISON & SILVA

S[illegible]
B. VALLS

R[illegible]
B. VALLS

P[illegible]
J. F. DAGUIN

BOUTEILLES françaises—45 caisses bouteilles françaises en débarquement du navire Anne, à vendre par PIERRE POUTZ,
1av 93 Douane

EN débarquement du navire Radius, de Bordeaux: 30 barriques vin rouge, [illegible]
[illegible]
FERBOS FRERES

NOUVELLES [illegible]
20 barils vin blanc,
40 barriques vin rouge de famille,
15 [illegible] vin vieux Château Latour,
10 1/4 paniers vin rouge bonne qualité, à vendre par JEAN FISSE,
12ms Encoignure St Pierre et Royale

ATTENDU par le navire America:
42 barriques vin de famille,
12 barriques vin vieux, à vendre par JEAN FISSE,
12ms Encoignure St Pierre et Royale

S[illegible]
HENRY VALLTON

T[illegible]
D. BORNIO Jr.

P[illegible]
D. BORNIO Jr.

BOITES en cuivre de 100 et 250 [illegible] cigares venant d'être reçues de la Havane, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr.

CIGARES DE LA HAVANE [illegible]
D. BORNIO Jr. 31 rue Gravier

CIGARETTES [illegible]
D. BORNIO Jr. 31 Gravier

MAISON PONTALBA,
RUE CONDÉ, No 1.
P. MASSIP,

A l'honneur de prévenir ses connaissances et le public en général, qu'il reçoit en ce moment par les navires Sheldon, Clifton, Cresent et St Louis, un assortiment de printemps, qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Son assortiment se compose des articles suivants: Organdis et mousselines imprimées, [illegible]
[illegible]
Toile du Nord et anglaise, brillantes soie,
Toile d'Irlande de $15 à $30 la pièce.
Mouchoirs batiste unis à ourlets, à jour et brodés,
Bandes mousseline et jaconas brodé,
Entredeux, cols, pèlerines et manches brodées,
Ombrelles soie de $2 à $6 la pièce,
Demi parapluies couleurs changeantes,
Parapluies de 28 à 36 pouces, assortis en couleurs,
Nappes et serviettes damassées,
Eventails riches, de $1 à $24.
Un grand assortiment de bas et chaussons de toutes couleurs, ainsi qu'un grand choix d'articles de ménage.

Chapeaux de paille pour dames.
25 douz. chapeaux de paille pour dames,
20 " chemises en toile.
Ces articles n'ayant été consignés, je les vendrai cette saison du cours.
4 mars—1m P. MASSIP

CHOCOLAT. Véritable chocolat espagnol, à vendre par Y. QUADRAS & Co.
29ms 16, Douane

REÇU par le navire Henry, de Marseille:
30 barriques vin de Bergasse,
100 caisses vin muscat Frontignan,
30 balles de 30,000 chaque bouchons réguliers à vin, à vendre par ANT. GIRAUD,
30 ms 46, Vieille Levée

ABSINTHE. 100 caisses absinthe Louis Noilly fils & Co., à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.
30 ms

KIRSCH—50 caisses kirsch La Noilly fils & Co, à vendre par ANT. GIRAUD,
30 ms 46, Vieille Levée

VIN—150 caisses vin rouge et blanc, à vendre par ANT. GIRAUD,
30 ms 46, Vieille Levée

ATTENDU par les navires America, Carnatic et Caledonia, de Bordeaux:
100 barriques vin rouge et blanc,
40 caisses sardines à l'huile,
6 quarts eaux-de-vie de Cognac.
A vendre par P. LONGIS,
1ms 47 Vieille Levée

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Radius, de Bordeaux:
68 barriques vin rouge;
12 do vin blanc;
100 barils do
19m—4t CHARLES CAVAROC, 30 Bienville

EN débarquement du navire Radius, venant de Bordeaux:
20 barriques vin rouge St-Julien.
20 do do Blaye,
20 do do Cantenac Médoc Veuve Bachelot.
245 caisses cerises à l'eau de vie;
43 do vin blanc.
16 do contenant chaque 2 douzaines pots de moutarde, et à vendre à prix modéré, par A. CARRIERE,
29mars 25, Vieille Levée

EN débarquement du navire America, venant de Bordeaux:
50 caisses abricots à l'eau de vie Pl C.6 cent & Co;
75 do prunes do do do
75 do poires do do do
179 do de 12 sacoches eau de fleurs d'oranger,
100 do de 14 demi-bouteilles à cuire do.
A vendre par A. CARRIERE,
27ms 25, Vieille Levée

Tapis à des prix réduits pour du comptant.

UN grand assortiment de tapis de velours et Bruxelles, Ingrain, Vénitien, etc.
Paillassons et Tapis toile cirée.
600 rouleaux de paillassons blancs et en couleur, récemment reçus. Aussi: tapis en toile cirée de 3 à 24 pieds de large, beau modèle, embrasses de fenêtres, tapis en cuivre, couvertures de tables et de pianos, tapis d'escalier, etc., à vendre au plus bas prix de marché. A. BROUSSEAU & Co.,
20ms 23, Chartres

Beurre—Beurre—Beurre!!

LE soussigné vient de recevoir du Cincinnati, 6—600 boîtes de firkins contenant 12 livres de beurre frais, conservé par un procédé chimique. Ce beurre est garanti se conserver indéfiniment.
A vendre par O. VALETON & Co,
20ms 26 rue Tchoupitoulas

AMANDES—150 barils amandes en coque, à vendre par LABORDE & XIQUES,
1ms 37, Commune

VICTOR,
16 RUE ST CHARLES, 16

A l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général, qu'il a reçu par les navires Radius, Middlesex et Lexington, du Havre, un grand assortiment d'articles nouveaux pour la toilette des Messieurs, tels que:
Chemises tout toile supérieure, nouvelle coupe;
" devant et cols toile,
" couleur;
" percale française;
Cols et faux cols toile, chaussettes fil, percale, angloise do, soies chinées et rayées, gants fil à la mode de soie couleurs assorties, cravates soie toute grandeur et qualité; do satin h. otbon; parapluies et demi parapluies; un choix supérieur de cannes armées et non armées richement montées; un assortiment complet de guêtres en coutil, grandeurs et couleurs assorties, cravattes jaconat, haute nouveauté, grande variété d'articles en porcelaine et en bronze, sujets nouveaux, et 2 CAISSES VOITURES D'ENFANTS.
Comme par le passé, sa parfumerie sort des premières maisons de Paris et se recommande à la consommation des amateurs.
Son salon est desservi par les meilleurs artistes; le soin et l'attention que le soussigné apportera toujours à satisfaire ses clients, lui font espérer la continuation de leur bienveillant patronage.
VICTOR, 16, rue St Charles.
2 caisses chapeaux soie dernière forme, à vendre à un prix très modéré.
Ayant également reçu trop tard mes gants vrai Jouvin, à partir de ce jour le prix en est réduit à 75 cents la paire. 31ms

Une HABITATION établie en sucrerie sera vendue à l'encan sur les lieux le 3 mai prochain, située sur le Bayou Lafourche, paroisse Ascension, à environ 22 milles de Donaldsonville, et 100 de la Nlle-Orléans.

La terre est de la contenance de 1400 arpents plus ou moins, et peut être divisée à la convenance des acheteurs. La récolte est en bon état de culture et susceptible de produire cette année 300 boucauts de sucre.
Les bâtisses sont neuves, sucrerie en briques, machine à vapeur, &c. &c. &c. et dépendances et maison de résidence.

AUSSI:

Un lot de 30 nègres de choix.
Les mulets, chevaux, bœufs, &c., les instruments aratoires et provisions.
La terre est de première qualité de terre haute et à l'abri des inondations.

Conditions pour la Terre:

L'acquéreur assumera un emprunt sur actions, sur 621 actions de la Banque des Citoyens de $10,000, remboursables selon les termes de la charte; plus, une hypothèque de $10,000 payable en février et mars 1853, et la balance payable un quart comptant, et les trois autres quarts à deux, trois, et quatre ans de crédit, avec hypothèque spéciale.

Conditions pour les nègres et autres propriétés:

Un cinquième comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit, pour des billets endossés à satisfaction.
La vente est faite pour clore une société, et sera positive.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à J. C. DELAVIGNE, sur les lieux, ou à la Nlle Orléans.
31ms—4t

HUILE IODEE
Nouvelle Préparation.

ON trouve en ce moment à la pharmacie de O. ROBIN, encoignure des rues Orléans et Villeré, cette huile, qui au rapport de l'Académie de Médecine, de *Paris*, est un médicament présentant beaucoup d'avantages sur l'huile de foie de Morue.
Aussi Teinture et Sirop de Marrons, ou [illegible] Aromatique.

BOTTES, SOULIERS & CHAPEAUX—3,000 en ce moment en magasin, consistant en un assortiment complet, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne. A vendre à bas prix par
J. HOBBS & Co.,
Successeurs de R. G. Hobbs, 12 Douane.

EN débarquement du navire Caledonia, de Bordeaux:
100 caisses absynthe Sauvajol et Bronston,
50 do kirsh, à vendre par
X. LAMBERT,
31ms 62, Magasins

EN débarquement du navire Caledonia:
[illegible]
LANATA, GANDOLFO & Co

CAFE de la Havane [illegible]
RAYMOND CABUZAC,
31ms 31 Vieille Levée

SUCRE de la Havane [illegible]
RAYMOND CABUZAC,
31ms 30 Vieille Levée

CIGARES de la Havane [illegible]
RAYMOND CABUZAC,
31ms 30 Vieille Levée

CAFE de la Havane—120 sacs [illegible] débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
31ms 34 Vieille Levée

CONFITURES [illegible] du brick Adams Gray, à vendre par
DELVAILLE & MORENO,
31ms 34 Vieille Levée

Vin de Porto!

28 Quarts Porto Bourgogne doux, Regis, 10 do do de P. Durand, à vendre par BERNARD TURPIN,
31mars 30 Vieille Levée

MADERE de Marseille—50 quarts madère de Marseille très supérieur,
[illegible]
A vendre par BERNARD TURPIN,
31mars 30 Vieille Levée

CHAUX [illegible] à vendre par BERNARD TURPIN,
31 mars 30, Vieille Levée

CONSERVES de la Havane—En débarquement du brick Adams Gray, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
31 mars 34 Vieille Levée

PIMIENTA [illegible] de la goelette Fairy, de la Havane, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
31 mars 34 Vieille Levée

CAFE [illegible] goelette Fairy, de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
31 mars 37, rue Commune

CIGARES—[illegible] cigares de la Havane, de différentes qualités, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par LABORDE & XIQUES,
31 mars 37, rue de la Commune

CIGARES de la Havane—82,500 en débarquement de la goelette Fairy, à vendre par B. VALLS, 73 Magasins
31 ms

CIGARES de la Havane—165,000 en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 73, rue Magasins
31ms

TABAC de la Havane—[illegible] en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 73 Magasins

MIEL D'ABEILLES—[illegible] du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS, 73 Magasins

CAFE DU WHITE-HALL,
RUE ST-LOUIS
Ouverture par John Lacoste.

LE soussigné ayant pris à bail cet établissement, a l'honneur d'en prévenir le public que l'ouverture en aura lieu le 1er avril. Un superbe lunch sera offert à ses amis et au public à 10 heures et demie du matin.
[illegible]
JOHN LACOSTE.

AVIS.

M. S. MASPEREAU ayant déclaré hier publiquement à la Bourse que M. J. B. SOUBIRAN [illegible]
J. B. SOUBIRAN.

O[illegible] S'adresser au No 1[illegible]

Dissolution de Société.

LA société existant entre les sous la raison commerciale de Bach, Barnett & Co, de cette ville, et Hirshfeld Barnett & Bach, de New York, a été dissoute ce jour d'un commun accord. Toutes dettes qui leur sont dues seront reçues par M. Barnett & Co de la Nouvelle Orléans, ou Hershfield et Barnett, New York qui sont autorisés à régler les affaires et à signer le nom de l'ancienne maison en liquidation.
M. BARNETT,
H. HIRSFIELD,
J. L. BACK
19ms—1m

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de M. J. S. Bach dans la maison ci-dessus, continueront les affaires sous la raison de M. BARNETT & Co comme par le passé, au n° 9, rue des Magasins, Nlle Orléans, jusqu'au 1er novembre prochain, à la quelle époque ils transporteront leur magasin au n° 3, même rue, trois portes plus bas que leur magasin actuel, et HERSFIELD & BARNETT, 45, Day Street, New York, où nous offrirons un grand assortiment de linges faits, convenables pour les marchés du Sud.
M. BARNETT,
H. HIRSFIELD.
Nlle Orléans, 18 mars 1852.
19ms—1m

Ayant été nommés agents des conserves alimentaires bien connues de LOUIS LANGLET, de St Louis Mo., nous appelons l'attention du public, car nous aurons toujours en main un assortiment ample et varié. QUEYROUZE & LANGSDORF,
26ms—6m 13 & 15, St Louis

PAILLASSONS,
Vingt-deux cents et demi la yarde.

NOUS avons en magasin, et nous recevons constamment des principales manufactures des Indes Orientales, des PAILLASSONS, tels que Canton, Mankins, etc., aux prix réduits de *vingt-deux cents et demi la yarde*. Il reste quelques pièces de ces célèbres paillassons espagnols **Bent.**
P. MALLARD & Co,
2mars Magasin de meubles de fantaisie 67 Royale

Hongroises! Hongroises!
60 BARBETS CUIRASSÉS.

CET article, le plus nouveau que l'on ait jamais vu, à la double qualité, quoique très léger, de représenter un moiré magnifique, par un tissu double de la couleur de l'étoile qui lui est adaptée sur les deux lisières. Il offre en outre une économie d'étoffe très souvent difficile à trouver.
L'article en question a été dédié par le fabricant hongrois à Mme Kossuth.
Prix: 30 cts, chez D. LAROUSSINI & Co.
22 ms—6f Maison Rouge, sur la Levée, et encoignure Baronne et Poydras

A vendre ou à louer à bail.

La propriété bien connue comme une résidence élégante et agréable pour une famille située dans la troisième municipalité, à deux milles seulement de distance de la cathédrale, immédiatement au-dessous des Magasins à Tabac, ayant un superbe jardin en face, avec abondance d'arbres à fruits, ainsi que nombre d'améliorations convenables. Elle mesure 220 pieds de face au fleuve, sur une profondeur de 1032 pieds, et offre une occasion favorable pour un placement avantageux.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à F. D'Aquin, sur les lieux, ou à la boulangerie de F. D'Aquin & Co., rue de la Nouvelle Levée, No 36.
1 ms—

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez
J. B. LANG, No 159, rue de Chartres
29 fév

VINAIGRE—40 barils vinaigre de vin blanc, de la marque J Menier frères, à vendre par
NUMA LACOSTE,
16ms 147 rue Royale

CARTES A JOUER—300 grosses, américaines, françaises et espagnoles, de différents genres et qualités, à vendre par E J HART & Co,
12ms 79 Tchoupitoulas

MORUE—En caisses et en tambours, en magasin et à vendre par E J HART & Co,
12ms 79 Tchoupitoulas

80 BARRIQUES vin vieux pour famille;
400 " " "
X. LAMBERT,
2ms 62, Magasins

FRUITS A L'EAU DE VIE—20 caisses cerises, 30 caisses fruits assortis, à vendre par
JOHN CLAUZURE,
11ms 164, rue Royale

EN débarquement du Manchester, venant du Havre—
[illegible] caisses de 100 1/2 boîtes sardines à l'huile, à vendre par JOHN CLAUZURE,
2ms 164, rue Royale

EN débarquement du Radius, venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge pour famille, à vendre par JOHN CLAUZURE,
2ms 164 rue Royale

CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville.

Le navire Autrichien CALEDONIA, capitaine G. Svagliob, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue Lafayette. Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires.
CHARLES CAVAROC,
31m 30, rue Bienville.

Ni le capitaine, ni le consignataire du navire Autrichien CALEDONIA, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de dit navire.
CHARLES CAVAROC,
31m 30, rue Bienville.

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire Caledonia, de Bordeaux,
144 barriques vin rouge; 16 do vin blanc; 20 demi barriques vin blanc; 100 barils do; 105 caisses absinthe Sauvajol Bronston & Co; 26 do kirsch do do.
CHARLES CAVAROC,
31m 30, rue Bienville

SEANCES PUBLIQUES
A LA SALLE D'ORLEANS
Première Séance, mercredi 31 mars.
PANACEE

Ou la plus belle découverte qui se soit faite de nos jours, avec laquelle chacun peut être son médecin et son pharmacien en quelques heures d'études.

MONSIEUR DESCHAMPS vient de passer plusieurs mois à la Nouvelle-Orléans, dans le but de prouver à la population de la Louisiane, par des faits irrécusables, toute l'importance de sa grande découverte.

M. DESCHAMPS ne borne pas là ses sacrifices, il veut mettre tout le monde à même de se servir de sa Panacée d'une manière efficace, à cet effet il a publié en français un mémoire où se trouvent réunies la recette et les prescriptions, plus une partie des applications qui ont été faites à la Nouvelle-Orléans et dans ses environs (attestations signées des personnes qui en ont reçu les bienfaits).

Des séances publiques GRATIS, seront données par M. DESCHAMPS à la salle de bal d'Orléans rue d'Orléans, No 42, afin d'indiquer les substances et matières les plus propres à la fabrication de sa Panacée et enseigner lumineusement la confection, &c.

Les séances publiques seront ouvertes de 4 à 7 heures, les mardi, jeudi et vendredi.
Le lundi pour les dames.
Le mercredi, pour les habitans, propriétaires d'ateliers d'esclaves.
Le samedi, pour les malades.
Le dimanche de 11 à 2 heures, pour les artisans spécialement.

Pour s'assurer que l'on vient aux séances dans un but sérieux, personne n'y sera admis que muni du mémoire de M. Louis DESCHAMPS, que chacun pourra se procurer au DEPOT de la PANACEE, chez M. Victor Hébert & Co, rue de Chartres, No 149.
Première séance le mercredi 31 mars.
29ms—15t

AVIS.

GUSTAVE PORÉE. LEON GIRARD.
PORÉE & GIRARD.
Marchands commissionnaires,
Importeurs de Vins, Eaux de vie, Liqueurs, &c. &c. &c.
Rue St-Louis, No 7,
29 ms—1m près la rue Vieille Levée

Cent piastres de récompense

SERONT données à la personne qui fera recouvrer les marchandises suivantes, volées du magasin du soussigné dans la nuit du 27 au 28 courant: à savoir d'une laine clef. [illegible] dont deux en couleur changeante, 2 étroites en couleur à raies satinées, 1 carreaux bleu et blanc très pâle, 1 pièce thirsés toile d'environ 30 yards, 1 rose, 1 bleu très pâle, 1 pièce satin blanc, et la balance noire, environ 5 livres soie à coudre, toutes couleurs excepté noire, environ 5 douzaines cravattes satin et soie en couleur pour hommes et femmes, 30 mouchoirs soie noire et satin en couleur, 1 schale crêpe blanc, 25 pièces rubans en couleur, 4 ombrelles riches, 9 pièces de bobinet, 9 chemisettes, environ 75 yardes vraie dentelle, 7 voiles dentelle noire riche, 15 voiles dentelle commune, 15 blanc, 4 pièces et plusieurs coupons toile d'Irlande fine.
Sur chaque pièce de ces marchandises était une étiquette avec le prix de vente marqué en chiffres et l'écrit au crayon. LIVAUDAIS LNOUL,
29ms—4 39 rue Bourbon

Agence de la Compagnie d'Assurance du Soleil

A dater du premier jour du mois prochain cette Compagnie n'assurera plus contre incendie hors de la ville. I. MATTHEW,
29ms Agent

A VENDRE pour cause de départ, une GROCERIE bien achalandée, située à l'encoignure St Antoine et Amour. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

FROMAGE & ABSYNTHE SUISSE—Fromage de Gruyère [illegible] caisses absynthe Suisse [illegible] Jeanrenaud, en magasin et à vendre par B. TALAMON
1ms 192 & 196, Royale

BOUTEILLES VIDES—[illegible] à vendre par B. TALAMON
1ms 192 et 196, rue Royale

EN débarquement du navire Radius [illegible]
B. TALAMON

SAVON de Marseille—[illegible] de qualité supérieure, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
3ms 192 et 196, rue Royale

EAU de vie des marques suivantes: Martell [illegible]
B. TALAMON,
26ms 192 et 196, rue Royale

VERMOUTH—Des marques L. Noilly Prat & Co [illegible] en magasin et à vendre par B. TALAMON,
1ms 192—196, rue Royale

MUSCAT—300 caisses de la marque Berthollet [illegible] caisses d'une qualité supérieure, en magasin et à vendre par B. TALAMON
26ms 192—196, rue Royale

EN magasin et à vendre par les soussignés:
Vins rouges en barriques:
[illegible] barriques vin rouge St Julien, Margaux, St Estèphe
20 do do Montferrand, St Emilion,
[illegible] do do Médoc,
10 do do Devre Margaux,
10 do do Médoc très supérieur pour famille,
[illegible] do do du vin excellent, goût de pour famille,
[illegible]
Vin blanc en demi barriques:
25 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure.
Vins rouge et blanc en caisses:
300 caisses vin rouge St Julien,
50 do do do qualité supérieure,
50 do do en demi-bouteilles do do,
50 do do do haute marque do,
20 do do do Ch. Margaux,
50 do do vin blanc Haut Sauterne
10 do do do demi bouteilles
10 do do Haut Barsac do
10 do do Ch. Yquem do
Eaux de vie:
[illegible] quarts pipes eau de vie de Hennessy,
10 do do Pinet Castillon,
10 quarts do do J. Dupuy,
25 do do A. Cabanis,
12 caisses do do
Champagne:
10 paniers champagne extra,
[illegible] do do demi bouteilles extra
Guignolet:
15 caisses guignolet supérieur.
POREE & GIRARD,
29 ms No 7 rue St Louis

VIN EN CAISSE—100 caisses vin rouge St Estèphe Médoc en débarquement du navire Abrateur, de Bordeaux, à vendre par CAVELIER & MAXENT,
18fv 169, rue Royale

VIN BLANC—Sauterne Haut Sauterne,
20 barriques do do
En débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT,
Dec—15 No 62, rue des Magasins

A LOUER—Un beau bureau sur la devant. Possession en sera donnée le 1er du mois prochain. S'adresser au No 30, rue Poydras.

LES soussignés ont formé une société sous la raison sociale F. HENRY & ARROYO, pour les affaires de groceries, au No 14, rue Bienville, d'après acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire public en cette ville. F. HENRY,
26 janv—2m FELIX ARROYO

BLANC D'ESPAGNE—40 barils, à vendre par P. CUSACHS
18ms encoignure Royale et St Philippe

HOUBLON—3 balles, de la dernière récolte, à vendre par P. CUSACHS
18ms encoignure Royale et St Philippe

ESSENCE DE THEREBENTHINE—50 bidons, à vendre par P. CUSACHS,
18ms encoignure Royale et St Philippe

AMANDES douces sans coque—25 barils, à vendre par P. CUSACHS,
18ms encoignure Royale et St Philippe

ESSENCE de Limon—100 livres, à vendre par P. CUSACHS,
18ms encoignure Royale et St Philippe

INDIGO de Guatemala—6 surons, à vendre par P. CUSACHS,
18ms encoignure Royale et St Philippe

CAFE—159 sacs prime vert de la Havane, en débarquement du brick Lawton, à vendre par S. DE VISSER & Co,
10ms 26, Vieille Levée

TABAC—30 balles de Cuba, en débarquement et à vendre par S. DE VISSER & Co,
10ms 26, Vieille Levée

SUCRE—300 caisses blanc, de la Havane, à vendre par S. DE VISSER & Co,
10ms 26, Vieille Levée

TRUFFES DU PERIGORD—grosses de 24 fioles chaque, à vendre par B. TALAMON,
2mr 192 et 196, rue Royale

CIGARES de la Havane—192,000 regalias, canones Millar, media regalia, trabucos, panetelas, cabanas et Londres, venant de sortir de la douane, en magasin et à vendre par D. BORNIO, Jr.
9 mars 34, Gravier

MARCHANDISES DE SAISON.

LES soussignés viennent de recevoir les marchandises suivantes qu'ils vendront à des prix excessivement bas:
Mousselines et organdis imprimées brillanté couleur, Jaconat à bandes, haute nouveauté,
Batiste d'Ecosse et jaconat anglais,
Deroides à carreaux et à raies,
Barège uni et imprimé, barège chiné laine,
Barège soie uni et à carreaux, Toile du Nord,
Mousseline suisse unie et brochée,
Mousseline de l'Inde, mull mull,
Jaconat et nansoukblanc,
Mousseline à raies et à carreaux (pour blouse)
Percale brochée, dito unie,
Mousseline à meubles, à carreaux, brochés,
" " " riche,
Ginga fil, listado,
Toile d'Irlande de $5, 00 à $15 00 la pièce,
Toile de Paris de bonne qualité,
Toile bretonne 4/4, 6/4, 12/4,
Toile anglaise de 4/4, 6/4, 10/4, 12/4, 14/4,
Bretagne; Brin fil à carreaux,
Mérinos français, uni et façonné,
Bas et chaussons anglais,
Mouchoirs batiste,
Eventails riches &c., &c., &c.
BILLIEUX & REGGIO,
26 fév 38, Bourbon

Vente pour cause de liquidation.

LE soussigné offre à vendre la balance de son stock à des prix réduits et à long terme, pour de bon papier sur la ville, savoir:
[illegible] paniers anisette superfine, 500 surfine;
[illegible] " commune;
150 caisses curaçao; 12 dito blanc;
[illegible] " marasquino;
100 " absinthe; 75 do kirsch;
400 " liqueur fine; 100 surfine, 100 superfine;
100 paniers guignolet;
100 caisses fruits à l'eau de-vie assortis;
50 " eau de fleurs d'oranger;
50 " peppermint; 30 do bitter;
50 " eau verte; 15 do Dantzick;
15 " crème de thé;
40 " absinthe, importation Vernin et Lecoultre et E. Pernod; 40 kirsch même marque;
15 barils Bourbon whiskey;
4 quarts cognac; 6 barils [illegible]
4 " peppermint, 2 barils [illegible]
20 barriques vin rouge St-Julien,
20 barils vin blanc [illegible]
En magasin et à vendre par F. BOUMIEU,
2 ms 92, rue St-Louis

Parfumerie [illegible]

REÇU par le navire Elizabeth Hamilton, arrivé du Havre—Des caisses d'eau de Mélisse des Carmes, à vendre par, [illegible]
A. A. PETCHARD,
10dv No 106, rue Royale

Banque des Citoyens de la Louisiane.

25 mars 1852.

LES actionnaires sont invités à se présenter à la Banque en personne ou par leurs fondés de pouvoir pour voter par écrit pour ou contre l'acceptation d'un acte intitulé: « Acte pour venir au secours de la Banque des Citoyens, » passé par la législature de cet Etat, le 10 mars 1852. Les votes seront reçus et enregistrés à partir de ce jour de 11 heures à 2 heures, jusqu'au 30 avril prochain.
Par ordre de la Direction,
25 ms EUG. ROUSSEAU, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

25 mars 1852.

UNE assemblée des actionnaires aura lieu au local de la Banque, lundi 3 mai prochain, de 10 heures à 2 heures, pour procéder à l'élection de trois commissaires conformément à la 3me section d'un acte intitulé: « Acte pour venir au secours de la Banque des Citoyens, » adopté le 10 mars 1852. Les actionnaires sont invités à participer à la dite élection en personne ou par procuration.
Par ordre, EUG. ROUSSEAU,
25ms Caissier

VOR. HEBERT & CO.,
Librairie, papier peint, articles de Bureaux, &c.
149, rue de Chartres.
—Par navire Chesapeake, du Havre—
Le Bon Jardinier pour l'année 1852,
La Chimie d'Orfila, 2 vols. 7e éd.
Taille-Crayon, nouvelle invention,
Etiquettes gommées, de toutes dimensions, pour marquer les marchandises.
Etain en feuille, [illegible]
Un grand assortiment
De papier à lettre de fantaisie avec enveloppes assorties.

Papier peint.

Depuis **10 cents** le rouleau, papiers aux plafonds, [illegible] pour établissements publics. **Le Prophète,** sujet tout nouveau, bordures, ciels de lits, [illegible], devants de cheminées, &c., &c.

Bon marché réel.

56 Aux Dames 56

CLASSES EXPRESSEMENT POUR LES DAMES—Tous les jours de 11 heures à midi et les Lundis, Mercredis et Vendredis de 4 à 5 heures P. M. à **Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de Dolbear,** 56, rue du Canal. [illegible]
[illegible]
Planches [illegible] à vendre.
RUFUS DOLBEAR, 56 rue Canal.
[illegible]

A Vendre

UN LOT DE TERRE situé à Pas Pascagoula, de 60 pieds de face sur 240 de profondeur, avec maison, warf, cabane à bains neuve, embrassant un avenant. La maison est meublée des meubles nécessaires; il y a sur la propriété [illegible] pieds de bois, planches, &c., pour refaire la maison, faire les cuisines et les écuries. Le dit lot de terre n'est qu'à 3 à 4 arpents de l'hôtel, et dans une position très favorable.
Pour les conditions, s'adresser à MM. P. J. Pays, Labet & Co, No 13 rue Conti, chargés de la vente.
1mars—1f

A VENDRE, une habitation située à environ 60 [illegible] pieds de [illegible] gallons de mélasse [illegible]
JUAN DE EGANA, 47 Bienville

CAFE [illegible]
LABORDE & XIQUES,
29ms 37, Commune

DEMANDE [illegible] une demoiselle pour [illegible] enseignements [illegible] le Français et l'Allemand. S'adresser chez M. MEYER, libraire, rue Royale 174.
N. B. Elle préfèrerait une famille à une pension.

Marchandises nouvelles.
HABILLEMENTS D'ENFANTS.

REÇU par les derniers arrivages de France et par les navires Alberton, Mediator, Galena et Empire City, de New York.
LAGAY & LECANU, [illegible] rue de Chartres, ont l'honneur d'informer les familles de la Nlle Orléans qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord.
Un très grand assortiment d'habillements pour enfants et jeunes gens, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, qu'ils offrent en vente à des prix très modérés.

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
41, BIENVILLE—encoignure Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Chesapeake et Middlesex—un assortiment complet de:
Chapeaux de paille pour dames et enfants,
Tresses de paille et crin, everlasting,
Gazes de soie, fleurs et rubans,
Barège pure laine, et soie imprimée, et unie,
Batiste pour robes,
Grenadines, Brillantines, Florence,
Batiste écossaise,
Robes jaconat fantaisie, à bandes,
Jaconas et mousseline imprimée,
Robes tulle et soie,
Ombrelles et parasols de soie,
28 caisses de [illegible] et 8 caisses mouchoirs Bayonne.
Eau de Cologne, cigares, au prix des manufactures.

Jolie Résidence à vendre ou à louer.

[illegible] Lafayette, entre Live Oak & Laurel.
Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co.
[illegible] St Louis

Marchandises Nouvelles
Vêtements d'Hommes d'été.
36, Rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages de France et par les navires Isaac Allerton, Jessore, Galena et Empire City, de New-York.
Nous avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous recevons par les derniers arrivages de France et du Nord.
Un nouvel et grand assortiment d'habillements d'hommes, comprenant toutes les dernières modes de printemps et d'été, que nous offrons en vente à des prix très modérés.
LAGAY & LECANU,
27ms 36, rue de Chartres

DELCROIX,
Magasin de Papier Peint,
Entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de [illegible] un magnifique assortiment de papiers peints en toutes les qualités et dessins, tels que papiers dorés et satinés unis, ornements—du paysage—veloutés—à fleurs—du grand pour appartement et veloutés genres.
Il invite Messieurs les entrepreneurs et les personnes qui ont des appartements à faire tapisser à visiter ses marchandises—elles seront convaincues qu'il est impossible de trouver mieux et meilleur marché que chez lui. Il se charge de la pose du papier.
DELCROIX,
18 déc 106, rue de Chartres.

PORT-WINE [illegible]
J. & J. TARDOS

VIN [illegible]
J. & J. TARDOS

VIN [illegible]
J. & J. TARDOS

VIN blanc [illegible]
J. & J. TARDOS

Cognac Pellevoisin.

250 [illegible]
THE BAILLY BLANCHARD & Co.

Cognac de J. Faure & Co.

5 [illegible] à vendre par
THE BAILLY BLANCHARD & Co.

RAFFLE.

Le célèbre cheval ambleur, *Silver Tail* [illegible] de Nashville, Tennessee, à une course de 2 milles, parce qu'il est en 2 m. 28.
Sera Raffle
Le 10 avril prochain, à 4 heures du soir, à la BOURSE ST LOUIS.
Si tous les billets ne sont pas placés à cette époque, l'argent sera remboursé contre la remise du billet.
Le cheval peut être visité à l'étable de P. Van Koortas, encoignure St Louis et Bourbon.
Soixante billets à $20 chaque. On peut s'en procurer au bureau de l'Hôtel St-Louis.

CHAUX [illegible]
F. H. MONSTAUX, rue St Louis

CHAMPAGNE—100 paniers champagne Comte de Montebello, [illegible] en débarquement du navire Middlesex, du Havre, et à vendre par GILDEMEESTER & Co,
[illegible] 33, rue Gravier

VIN DE BOURGOGNE—30 caisses de 24 demi bouteilles Chambertin,
20 caisses de 12 bouteilles Chambertin, en débarquement du navire Middlesex, du Havre, à vendre par GILDEMEESTER & Co,
[illegible] Gravier

Estaminet Washington à vendre.

LE soussigné offre à vendre son Estaminet et sa pension bourgeoise, située rue de Chartres No 119, près de l'hôtel St Louis. Cet établissement a une telle clientelle et pourrait être converti à souhaite [illegible].
Pour les conditions s'adresser sur les lieux.
22mars—6t JOHN RENT.

AMONTILLADO—20 caisses Amontillado, à vendre à bas prix par
WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA,
2mr 30 1/2, Poydras

VIN ROUGE—[illegible] barriques bon ordinaire,
[illegible]
En débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT,
[illegible] No 62 rue des Magasins

Marchandises diverses pour le commerce de la ville et du Mexique.

REÇU par les derniers arrivages de Liverpool et du Nord, un grand assortiment de marchandises anglaises, consistant en:
Toiles d'Irlande en pièces et 1/2 do, Toiles à draps, Diaprés damassés, Listados, Etoffes rayées, Toile de Courtrai, Têtes d'Oreillers en toile, Toile jaune et écrue, Coutil fil, Toile d'habitans de Hollande blanchie et écrue, Linge de Table, Nappes et Serviettes, Mouchoirs fil batiste, Etoffe pour corsets, Toile de Russie, Tapis en toile cirée, Tapis pour escalier, Flanelles, Bretanas, Estopillas, Croquilas, Crea à la Morlaix, Bramas.

AUSSI:

Lastings, Alpacas, Bayettas, Impériales, Mouchoirs Veronas, Foulards de soie, Linon imprimé, Mousseline suisse, Mull et autres Mousselines, Organdis.
MARCHANDISES DOMESTIQUES.
Coton à drap écru, Cotonnade, Indiennes, Osnabargs, Kerseys, Linseys, Couvertes, &c. à vendre à des conditions libérales par O. B. GRAHAM,
ms15—15f [illegible] Gravier

A vendre pour cause de départ.

LE soussigné informe messieurs les confiseurs, pharmaciens, restaurateurs et les personnes qui tiennent hôtel, qu'il vendra pour du comptant les objets suivants: casseroles, bassines, alambics et autres ustensiles de cuisine. Il prie les personnes qui devront de régler le plus tôt possible, et ceux à qui il doit, de présenter leurs comptes.
Il vendra aussi le fond de son établissement, comptant ou crédit, etc. S'adresser au [illegible] ou à l'amiable, il vendra à l'encan.
J. R. DUCRET, chaudronnier,
rue St Louis, No 14 entre Levée et Chartres
19ms—1m

ESSENCE d'oranges, limons et bergamotte, reçue directement de Gênes, à vendre par
J. Y. DE EGANA,
12 ms 47, Bienville

VINS—300 caisses bon vin rouge;
130 caisses vieux Château Latour et [illegible]
A vendre par X. LAMBERT,
1ms 62, Magasins

FROMAGES—3 surons fromage de Gruyère, 20 caisses do idée de Mauve, à vendre par
16 mars NUMA LACOSTE, 147, Royale

CAFE—[illegible] sacs prime de Rio nouveau, à vendre par CONVERSE & C°,
23fév 28, Tchoupitoulas

CACAO de Guayaquil et de Caracas à vendre par
10 mars B VALLS, 73, Magasins

AMUSEMENTS.
Théâtre d'Orléans.

SAMEDI, 3 avril,
SEMIRAMIS,
Grand opéra en 4 actes, de Rossini.
On commencera à six heures [illegible]

Théâtre des Variétés.

VENDREDI, 2 AVRIL 1852
La comédie LONDON ASSURANCE. [illegible] terminé par le ballet comique de [illegible] par la troupe de Montplaisir.

OPERA ITALIEN.
THEATRE D'ORLEANS.
Grand triomphe de Steffanone!
PREMIERE REPRESENTATION
des *Signor Salvi et Beneventano,*
CE SOIR, VENDREDI 2 AVRIL, [illegible]
AVANT DERNIERE REPRESENTATION
LUCREZIA BORGIA:
STEFFANONE,
COSTINI,
SALVI,
et BENEVENTANO
avec Signor CANDI [illegible]
Paraîtront dans cet opéra.
Une telle réunion de talents [illegible] sans exemple dans les [illegible]
LE GRAND OPERA
Lucrezia Borgia
Sera distribué comme suit:

Lucrezia Borgia	Signora Steffanone
Orsini	Signora Costini
Genaro	Signor Salvi
Duke Alfonso	Signor Beneventano
Gubetta	Signor Coletti
Rustighello	Signor Candi

Avis—Les personnes qui [illegible] d'avoir des places pour vendredi, et [illegible]

PRIX
Premières Loges, Stalles et Orchestre [illegible]
Parquet et Baignoires [illegible]
Secondes Amphithéâtre [illegible]
Troisièmes [illegible]

Conducteur, MAX MARETZEK
Chef d'orchestre, J. KREUTZER

LUNDI 5 AVRIL, DERNIERE SOIREE
I PURITANI,
avec toute la troupe.
Le contrôle est ouvert de 9 heures du matin à 4 heures du soir.
Les portes seront ouvertes à 7 [illegible] commencera à 7 heures et demie.

Dernière semaine.

Le Panorama est ouvert. Voyez le programme.
LE PANORAMA DES
Terres Sacrées et Classiques
Est maintenant ouvert
à la Salle du Commercial Exchange, rue St Charles
Le grand Panorama transparent de
GLIDDON,
ayant 900 pieds de long et [illegible] pieds carrés de
l'Egypte et le Nile.
[illegible]
Entrée Adultes 50 cents, enfants [illegible]
Pour les détails voyez le programme.

BAL DU GLOBE,
Encoignure St-Pierre et St-Claude.

Le public est informé que [illegible] ouverture de cette salle à la [illegible] SAMEDI [illegible] qu'il y aura un BAL [illegible] et continuera pendant toute la saison.
Des affiches placées à toutes les encoignures des endroits publics, feront connaître les bals autorisés.
La surveillance sera sous la direction de [illegible]

Montre perdue

Une petite MONTRE EN OR, [illegible] et breloques et portant le No [illegible] a été perdue jeudi le 25 courant, entre midi [illegible]
Une récompense honnête sera donnée à la personne qui la rapportera au No 12 rue de la Douane.
29ms—3t

UN jeune homme connaissant parfaitement le détail d'un magasin de [illegible] peut fournir de bonnes recommandations, [illegible] Royale et Chartres.

F. DAUPHOID,
MAGASIN DE VARIETES,
62, rue de Chartres, entre Bienville et Douane.
FRANGES et galons,
GANTS soie et fil,
VELOURS soie et coton,
EVENTAILS riches et communs,
PARFUMERIE et brosserie,
BAS et chaussettes,
LAINE à broder et canevas,
Et en général, tous les objets de [illegible]
Dépôt de cuillères et fourchettes de Christofle.

R. M. MONTGOMERY & Co.,
ENCANTEURS
du Mart d'action, 87, rue du Camp.
TRAPEZANTS EN DETAIL
Jours d'encan: **mardi, jeudi et samedi.**
On accepte [illegible]

LAF. GUYOL,
COURTIER DE CHANGE, [illegible]
Et de propriétés foncières,
44, PASSAGE DE LA BOURSE.

Dissolution de société.

LA société [illegible] ce jour dissoute [illegible]
Nouvelle Orléans 20 mars 1852.
R. NOEL
G. GUIROT
J. [illegible]

A[illegible] M. CAVAROC [illegible]
Nouvelle Orléans, 31 mars 1852.
J. M. CAVALIER

Vor. HEBERT & Co.,
149, Rue de Chartres.

REÇU par le navire Lexington, du Havre, [illegible]
[illegible]

AVIS—Les personnes qui [illegible] John Hayman, ainsi que la société de [illegible] sont priées de venir [illegible]
[illegible]
IRA S. HOUDEN
JOHN G. [illegible]
17mars Exécuteurs testamentaires

AVIS—Les personnes [illegible] ses créanciers, [illegible]
Syndics. F. J. WILLIAMS, 31 Vieux
P. A. LANAUZE, 59
17 mars—1m

Belle résidence d'été à vendre, à la Baie St-Louis.

Une belle maison, dépendances, beaux arbres fruitiers, etc. [illegible] belles vignes de l'Est, [illegible]
Pour les conditions [illegible]

Avis de Société.

LES soussignés [illegible] POREE & GIRARD.
GUSTAVE POREE
LEON GIRARD

Sirop! Sirop!

LES soussignés [illegible]
[illegible] DUTEZ & JEAN
[illegible] rue Royale

A VENDRE pour cause de départ, une Grocerie. S'adresser à J. Pacot, sur les lieux, du Bayou.
Aussi, une belle propriété à l'encoignure Dumaine et du chemin de la Métairie, une petite maison et une écurie pour une boutique neuve. Les barrières [illegible]
A vendre également: un Flatboat tout neuf. Le tout à vendre à bon marché.

PAUL PESQUIER,
MARCHAND TAILLEUR, a l'honneur d'informer qu'il vient de recevoir par le navire [illegible] du Havre, un grand assortiment de draps d'été et de printemps, tels que draps, [illegible] pour pantalon, [illegible] &c. &c.
Pendant son séjour à Paris, il a fait choix d'un coupeur, M. Paul Lassonneau.

Reçu par les derniers arrivages et à vendre par
FAURES & NORRAY,
Successeurs de
LORREILHE & Co.,
Encoignure Douane et Royale

10 BARRIQUES Montferrand, vieux pour la famille;
[illegible]
[illegible]

Bottes, Souliers et Brodequins.

217 caisses en débarquement des navires Ocean, Eagle, Greenwich et Columbia, formant un bel assortiment pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre des conditions libérales par G. W. DUNCAN,
27 mars 5, Magasins

TABAC en rouleaux pour cigares et tabac à fumer, à vendre par Y. QUADRAS & Co,
29ms 16, Douane

REÇU par les derniers arrivages de la Havane et à vendre par le soussigné:
[illegible] mille cigares des célèbres marques [illegible] Vision, Serprosa, Feliz, [illegible] tels que Regalia, media Regalia, Millares, [illegible]
29ms Y. QUADRAS & Co, 16, Douane

VINS—Madère, Xérès, blanc, Catalogne, à vendre par Y. QUADRAS & Co,
29ms 16, Douane

REÇU par le navire Henry, de Marseille:
40 barriques vin de Bergasse,
40 barils do Xérès,
15 do do Madère,
A vendre par FCO DE FUENTES & Co.
22 ms 22 Vieille Levée

FRUITS à l'eau-de-vie—30 caisses prunes et cerises à l'eau de vie, à vendre par
FCO DE FUENTES & Co.
22 mars 22 Vieille Levée

Changement de domicile.

LE soussigné informe le public qu'à dater de ce jour son magasin qui était au 38 rue Toulouse, est transféré 164, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre.
10 ms JOHN CLAUZURE.

VIN rouge—80 caisses vin vieux Château Léoville, 1844, 100 caisses vin ordinaire, à vendre par
JOHN CLAUZURE,
11 mars 164, Royale